

PRIÈRE

Divin Sauveur qui m'avez appelé à quitter le monde pour être à vous sans partage, soyez béni d'avoir ainsi jeté les yeux sur votre serviteur. Avec quel bonheur, répondant à l'invitation de votre grâce, je renouvelle aujourd'hui mon renoncement aux créatures et ma consécration à votre service ! J'ai peu de choses à vous donner, mais si j'étais le possesseur de tous les royaumes, « je ne les voudrais que pour y renoncer entièrement pour vous ¹. » Soyez seul, ô mon Dieu, la part de mon héritage dans le temps, pour être ensuite mon partage dans l'éternité. Ainsi soit-il.

RÉSUMÉ

Estimons, aimons, gardons la pauvreté, car :

- 1^o Jésus-Christ en donne l'exemple et le conseil...
 - 2^o Tous les fondateurs d'ordre la prescrivent... Rappelons-nous les paroles et plus encore les exemples de notre vénérable Père à ce sujet...
 - 3^o La pauvreté facilite aux chrétiens l'accomplissement de leurs devoirs...
 - 4^o Elle est la force et la gloire des ordres religieux... Elle est essentielle à notre état...
 - 5^o Elle prévient les tentations, aide à avancer dans la vertu, procure la liberté du cœur, assure une place élevée dans le ciel...
- Oui, il faut estimer la pauvreté évangélique... Il faut :
- 1^o La regarder comme le plus riche trésor...
 - 2^o Bénir Dieu de nous avoir appelés à la pratiquer...
 - 3^o Aimer à en supporter les rigueurs...
 - 4^o Les apprécier comme une bonne fortune...
 - 5^o Être, en toute occasion, fidèles à garder cette vertu si chère à Jésus-Christ...

Voir les Résumés, page 221; — Examens particuliers, sujet 255.

¹ S. Liguori.

139. — AVANTAGES DE LA PAUVRETÉ RELIGIEUSE

Sur qui jeterai-je les yeux, dit le Seigneur, sinon sur le véritable pauvre (Isaïe, LXVI, 2)?

CONSIDÉRATION

Considérons quels avantages procure la vertu de pauvreté, tant aux congrégations qu'aux religieux qui en sont membres, et combien, par suite, nous devons l'estimer et en embrasser avec courage la pratique.

La pauvreté religieuse établit dans les congrégations l'uniformité et l'égalité qui doivent y régner; elle coupe court à toute prétention, à toute tendance à se singulariser; elle ne laisse rien entrer dans les communautés qui puisse rappeler que l'on aurait eu dans le monde telle ou telle position de fortune: elle prévient ainsi la jalousie et les dissensions. Elle est la gardienne de la régularité, et remédie à tous les abus relatifs à la nourriture, au vêtement, au logement. Elle entretient l'habitude et l'amour du travail, et pare à tous les désordres qu'amènerait à sa suite l'oisiveté.

La pauvreté religieuse attire aux congrégations qui l'observent l'estime des gens de bien, dispose les esprits en leur faveur, et leur donne dans l'opinion la place honorable qui leur est nécessaire pour les œuvres saintes qu'elles doivent accomplir.

Elle est pour le religieux un rempart contre les ennemis du salut, une source de paix, un moyen efficace d'avancer à grands pas dans la voie de la perfection.

Elle combat directement la cupidité, cet amour des richesses au sujet duquel Jésus-Christ a dit : « Qu'il

« est difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux ¹ » cette convoitise que saint Paul appelle « la racine de tous les maux ², » dont il dit qu'elle « fait tomber les hommes dans la tentation, dans les pièges du démon, dans des désirs frivoles et nuisibles, et dans un abîme de malheur et de perdition ³. »

Heureux les véritables pauvres ! Ils voguent en sûreté sur l'océan d'ici-bas, car ils ont jeté dans les flots ce qui, surchargeant le navire, le ferait sombrer. Leur cœur est à l'abri des séductions du démon et du monde, et ils peuvent dire avec le roi-prophète : « Pour moi, qu'est-ce que j'attends ? N'est-ce pas le Seigneur ? Oui, tout mon trésor est en vous, ô mon Dieu ⁴. Vous êtes mon partage : que pourrais-je donc craindre ⁵ ? »

Où trouver une paix plus douce, plus intime, plus durable que dans le cœur de ceux qui se sont faits pauvres pour l'amour de Jésus ? Ils sont débarrassés des soins, des inquiétudes sans nombre qui absorbent ou tourmentent les enfants du siècle ; leur âme est aussi paisible que celle des ambitieux et des avarés est troublée et agitée.

Ils se reposent avec la confiance la plus entière et la mieux fondée sur les soins de la Providence, pour toutes les choses nécessaires à la vie. Ils expérimentent la vérité de ces paroles du divin Maître : « Ne craignez point, petit troupeau, car il a plu au Père de vous donner le royaume. Vendez ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres ⁶. Celui qui aura tout quitté pour moi et l'Évangile recevra le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre ⁷. »

¹ S. Matth., xix, 23. — ² I Tim., vi, 10. — ³ I Tim., vi, 9. — ⁴ Ps. xxxviii, 8. — ⁵ Ps. lxxii, 26 ; xxvi, 1. — ⁶ S. Luc, xii, 32, 33. — ⁷ S. Matth., xix, 29.

Selon saint Bernard, la pauvreté volontaire est la racine de la perfection, la nourrice de l'humilité, la force de toutes les vertus. Elle contribue à nous rendre chastes, obéissants, mortifiés, doux, miséricordieux ; elle met les religieux dans la meilleure disposition pour marcher sur les traces de Jésus-Christ, sans se laisser arrêter ni retarder par aucun obstacle.

De même que l'athlète est plus propre au combat quand il s'est dépouillé ; de même que le voyageur va plus vite et avec plus de sécurité quand rien ne le surcharge, ainsi ceux qui professent la pauvreté évangélique sont plus en état de surmonter les obstacles à leur sanctification, et de s'engager résolument, à la suite du divin Maître, dans la voie du salut et dans l'accomplissement du bien qu'ils doivent opérer.

Combien ne nous sert-elle pas dans l'œuvre de zèle qui est la fin de notre vocation ! Elle nous laisse tout à notre affaire, tout à nos obligations de religieux et de maîtres chrétiens. Au lieu d'être absorbés par l'administration des biens et des intérêts temporels, nous n'avons à nous occuper que des devoirs de notre saint état ; selon la recommandation de Jésus-Christ, nous laissons les morts ensevelir leurs morts ¹ ; nous n'ambitionnons que de nous dévouer sans réserve à l'éducation chrétienne des enfants, et particulièrement des enfants pauvres.

O sainte pauvreté, quel trésor n'êtes-vous point ! « Non, l'on ne saurait croire combien celui qui vous garde fidèlement est capable de faire du bien dans l'Église ². » N'est-ce pas de lui qu'il est écrit : « Heureux l'homme qui a été trouvé sans tache, qui n'a point couru après l'or, qui n'a mis son espérance ni

¹ S. Matth., viii, 22. — ² Vén. de la Salle, *Médit.* 11 juin.

« dans l'argent ni dans les trésors ! Quel est-il, et nous
« le louerons, car il a fait des choses merveilleuses
« pendant sa vie ! » Le Seigneur n'a-t-il pas dit, par
son prophète, que les véritables pauvres ont tout
accès auprès de lui, qu'il exauce leurs désirs et en-
tend les dispositions de leur cœur, qu'il a les yeux
attentifs à leurs besoins, qu'il ne méprise ni ne dé-
daigne point leur humble prière, qu'il est libéral à
leur égard et se fait lui-même la part de leur héritage ?²

Comment douter qu'il ne répande sur leurs travaux
ses plus abondantes bénédictions, et que par suite ils
n'opèrent beaucoup de fruits dans les âmes ? « La pau-
« vreté religieuse, dit saint François d'Assise, est le
« trésor caché de l'Évangile, pour l'achat duquel il
« ne faut pas hésiter à vendre tout ce que l'on pos-
« sède³. » Elle constitue un renoncement éminemment
méritoire, et nous rend l'objet des munificences de
celui qui a dit : « En vérité, je vous le dis, vous qui
« avez tout quitté pour me suivre, vous serez assis
« avec moi sur des trônes pour juger les douze tribus
« d'Israël⁴. »

S'il est vrai que nous devenons riches des biens du
ciel à proportion que nous nous détachons des biens
de la terre, le religieux vraiment pauvre accumule
trésor sur trésor, mérites sur mérites, et se prépare une
place des plus élevées dans la gloire. Oui, à lui les dons
de la divine munificence ! à lui les richesses du nou-
veau Salomon ! à lui l'opulence de la Jérusalem céleste
et le bonheur suprême dont parle Jésus-Christ, disant :
« Pauvres, vous êtes heureux, parce que le royaume
« de Dieu vous appartient⁵. »

¹ Eccli., xxxi, 8 et 9. — ² Ps. ix, 10, 13, 19; xxi, 25. —
³ Matth., xiii, 44. — ⁴ Matth., xix, 28. — ⁵ S. Luc, vi, 20.

APPLICATION

Entrons dans l'esprit de ces paroles de notre véné-
rable Père : « Chérissiez la pauvreté comme Jésus-Christ
l'a aimée, et comme le moyen le plus propre que vous
puissiez prendre pour avancer dans la perfection¹. »
Envisageons-la des yeux de la foi, et estimons-la le
plus précieux des trésors.

Gardons-la avec fidélité par les purs motifs de foi et
de religion, en vue de plaire à Notre-Seigneur, qui veut
que nous le suivions par la voie du renoncement aux
créatures. S'il arrive qu'elle nous fasse sentir ses ri-
guez, gardons-nous de nous attrister et de nous
plaindre. Réjouissons-nous-en, au contraire, comme
d'une bonne fortune, car nos privations, acceptées
avec foi, nous sont une riche semence de mérites ;
elles sont ces grains dont parle l'Évangile², qui rap-
portent trente, soixante, cent pour un.

Demandons instamment à Notre-Seigneur l'esprit de
pauvreté, et réglons par cet esprit toute notre conduite.
Combien nous nous en applaudirons au jour où il nous
faudra quitter la terre et tout ce qui est de la terre !
Les richesses d'ici-bas, les pièces d'or n'ont pas cours
au delà du tombeau ; rien ne nous suivra dans l'autre
vie et ne nous donnera accès auprès de Dieu que la
pratique des vertus chrétiennes et religieuses, et la
fidélité à remplir les devoirs de notre saint état.

PRIÈRE

Divin Sauveur, qui avez tant aimé la pauvreté, et
qui avez attaché à la pratique de cette vertu de si

¹ Recueil, *Principales vertus*. — ² S. Marc, iv, 8.

précieux avantages, daignez, je vous supplie, m'accorder la grâce de l'estimer, de l'aimer véritablement et de la garder avec la plus entière fidélité, afin que me montrant votre digne disciple, et vivant dégagé des soins d'ici-bas, je ne cesse de diriger mes pensées et mon cœur vers les biens éternels, qui seuls sont l'objet de mon espérance.

RÉSUMÉ

La pauvreté religieuse maintient dans l'Institut l'uniformité, l'égalité, la régularité, l'application au travail... Elle l'honore, lui concilie l'estime des gens de bien.

Elle nous procure d'inappréciables avantages :

1° Elle nous met à l'abri des tentations si dangereuses dont la cupidité est la source, et elle nous fortifie contre toutes les autres...

2° Elle amène à sa suite la mortification, l'humilité, la charité, le dévouement, etc...

3° Elle nous laisse toute liberté de vaquer au service de Dieu; elle nous porte à prodiguer nos soins aux enfants pauvres...

4° Elle nous attire les libéralités de Jésus-Christ...

5° Elle nous est éminemment méritoire...

— C'est pourquoi :

1° Aimons-la du fond du cœur...

2° Estimons-la véritablement...

3° Gardons-la avec fidélité...

4° N'envisageons ses rigueurs que des yeux de la foi...

5° Prions pour demander l'esprit de pauvreté...

Voir les Résumés, page 222; — Examens particuliers, sujet 256.

140. — PRATIQUE DE LA PAUVRETÉ RELIGIEUSE

Le pauvre est glorifié (Eceli., x, 33).

CONSIDÉRATION

Considérons dans sa pratique la pauvreté religieuse, afin que, connaissant bien en quoi elle consiste, nous la gardions avec toute la fidélité que nous devons dans notre saint état.

Le religieux qui a l'esprit de pauvreté n'a rien en propre, rien qui soit à lui, rien qui lui appartienne personnellement. Il a renoncé à tout ce qu'il possédait ou pouvait posséder dans le monde. Si, comme cela a lieu dans certaines circonstances, il est encore, de fait, propriétaire de ce qui lui est revenu par héritage ou comme patrimoine, il ne conserve ses droits que sur l'avis de ses supérieurs; il est toujours prêt à se dessaisir de tout, et il s'en dessaisirait effectivement si la congrégation à laquelle il appartient lui en faisait un devoir.

Il se conforme aux intentions de l'Église, et en particulier à cet ordre du pape Innocent III : « Nous défendons à tout religieux, sous la menace du jugement de Dieu, d'avoir rien en propre, sous quelque prétexte que ce puisse être. » Il craint d'encourir les anathèmes portés par les conciles contre les religieux coupables du péché de propriété; il ne voudrait, pour aucun motif, avoir de l'argent par devers lui, sans l'ordre de ses supérieurs, sachant très-bien, ainsi que le marque notre sainte règle¹, que c'est là un

¹ Règle commune, ch. xix, 10.

crime capable d'attirer sur son auteur et même sur sa communauté la malédiction de Dieu.

Il n'attend rien pour soi en retour de son travail ou des autres avantages qu'il pourrait procurer à sa congrégation, se souvenant de cette maxime de droit : « Tout ce que le religieux acquiert, c'est à la communauté qu'il l'acquiert. » S'il a des biens, il en abandonne le revenu à sa famille ou à sa congrégation, ou se fait autoriser à l'employer en bonnes œuvres; mais jamais il ne le fait servir à les augmenter.

Il ne garde par devers lui que ce qui, aux termes de la règle, est désigné pour être à son usage personnel, et encore le considère-t-il comme étant non point à lui, mais à la communauté. Il ne connaît pas ces expressions de *mien* et de *tien*, qui n'ont, en effet, aucun sens dans la bouche de gens qui font profession de pauvreté; il y substitue le mot *notre*, manifestant ainsi que tout ce qu'il pourrait avoir appartient à tous.

Il n'a rien de caché, rien de mis sous clef, rien qui ne soit à la portée de l'œil et de la main de ses supérieurs. Il ne se permet point, sinon par leur volonté, de donner, prêter, échanger, engager, emprunter, recevoir ou retenir quoi que ce soit. Il ne dispose de rien sans une permission en règle. S'il ne peut la demander, il ne s'autorise d'une permission tacite que pour de bonnes raisons, et toujours il fait connaître à ses supérieurs ce qu'il s'est permis en présomption de leur consentement. En un mot, il s'est rendu plus pauvre que les derniers des pauvres : ceux-ci peuvent vendre, donner ou jeter le morceau de pain qu'ils ont mendié; quant à lui, il ne le pourrait pas, puisqu'il s'est interdit absolument tout acte de propriété.

Non-seulement il ne possède rien et ne dispose de

rien que conformément à l'obéissance, il se détache de plus en plus de cœur des biens créés. Il les considère des yeux de la foi, et en comprend la vanité, la fragilité, le néant. Il ne désire point ce qu'il n'a pas; il ne tient nullement à ce qu'il a, étant toujours prêt à le céder, et le cédant, en effet, sans aucune peine lorsqu'on le lui prescrit. Il ne parle jamais de ce qu'il a quitté en entrant en religion.

Il a pour la pauvreté autant d'affection que les mondains en ont pour les richesses. Il aime les pauvres et se dévoue pour eux avec bonheur, les considérant comme les bien-aimés et les représentants de Jésus-Christ.

Le religieux qui a l'esprit de pauvreté se borne au pur nécessaire et retranche courageusement tout ce qui ne lui est pas indispensable. Ainsi il ne se permet aucun superflu dans les habits ou autres choses à son usage. Il évite la malpropreté, mais ce ne lui est jamais une raison de tomber dans le luxe. Il ne veut et ne garde rien de beau, de rare, de précieux, se conformant à cette décision du saint Concile de Trente¹ : « Que ce qui est à l'usage du religieux convienne à la pauvreté de sa profession. » S'il voyage, il ne se permet que ce à quoi l'autorisent ses supérieurs; il ne se détourne pas de la voie qu'ils lui indiquent, ne dispose de l'argent que conformément à leurs intentions, remet exactement à qui de droit ce qui lui reste de son viatique, et rend compte des dépenses qu'il a faites.

Il apporte tous ses soins à ne rien prodiguer, rien gâter, rien laisser perdre de ce qui est à la communauté, se croyant plus obligé de le conserver que si

¹ Sess. XXV.

c'était son bien propre. Il économise autant qu'il lui est possible dans sa position.

S'il est administrateur ou pourvoyeur, il n'agit que dans l'étendue de ses pouvoirs, ne fait ou n'occasionne aucune dépense que conformément aux intentions bien connues, et même aux ordres formels de ses supérieurs; il n'achète rien d'inutile, et n'excède ni pour la quantité ni pour la qualité, consultant les besoins réels et non les caprices, le gré, la fantaisie.

Le religieux qui a l'esprit de pauvreté choisit pour lui ce qu'il y a de moindre et de plus incommode, et, suivant l'avis de notre vénérable Père ¹, il tend toujours au dénûment, au dépouillement de toutes choses. Au lieu de préférer une maison aisée à une autre qui serait dans la gêne, son désir et ses démarches seraient, au contraire, pour aller en celle-ci plutôt qu'en celle-là.

Il marque sa pauvreté dans le détail de sa vie. Il sait qu'être pauvre, c'est manquer de tout et trouver à peine de quoi vivre. Persuadé que c'est là l'état qu'il a accepté, il veut vivre en pauvre, être pauvrement logé, pauvrement nourri, pauvrement vêtu, n'avoir à son usage que des objets compatibles avec la condition du pauvre. Il travaille pour gagner sa subsistance, et néanmoins il reçoit comme une aumône tout ce qui lui est servi dans la communauté. Non-seulement il ne se plaint jamais de la nourriture ou du vêtement, mais il trouve qu'on a trop soin de lui, et se fait de tout ce qui lui est présenté ou donné un sujet de reconnaissance envers ses supérieurs et la religion.

Si parfois ce nécessaire lui manque, il s'en réjouit

¹ Recueil.

plutôt qu'il ne s'en attriste, et s'en fait un motif de bénir le Seigneur. S'il est malade, il ne demande point de remèdes coûteux, se souvenant que la maladie ne change point la nature de l'état pauvre que nous avons embrassé. Il se conforme à cette recommandation de notre vénérable Instituteur : « Tenez-vous toujours dans la disposition de mendier si la Providence le veut, et de mourir dans la dernière misère ¹. »

APPLICATION

Animons-nous de plus en plus d'un véritable esprit de pauvreté. Pensons à nos vœux si nous en avons émis, et, dans tous les cas, aux promesses que nous avons faites en entrant en religion. Rappelons-nous la pauvreté de la très-sainte Vierge et de saint Joseph, ou celle de saint François d'Assise, ou encore celle de notre vénérable Père et de nos premiers frères, et envisageons-la comme le modèle de la nôtre.

Veillons sur nous pour ne nous attacher à rien. Prions notre Directeur de nous désapproprier de ce à quoi nous semblerions tenir. Faisons de temps en temps la revue de ce qui est à notre usage, et défaisons-nous de tout ce qui ne nous est pas actuellement nécessaire.

Combien cette attention et cette fidélité nous seront avantageuses! Notre conscience ne sera point troublée, inquiète, agitée comme il arrive si aisément en matière de pauvreté; nous plairons à Jésus-Christ, nous attirerons ses bénédictions sur nous et notre Institut, et nous mériterons les biens célestes qu'il a promis aux véritables pauvres ².

¹ Recueil. — ² S. Matth., v, 3.

PRIÈRE

Divin Sauveur, qui nous avez enseigné la voie du renoncement à toutes choses, aidez-moi à la suivre avec fidélité et persévérance. Détachez-moi de tout bien créé. Ne permettez pas qu'après avoir quitté le monde pour entrer dans la religion, je m'affectionne dans la religion aux biens du monde. O Jésus, pauvre et abject, donnez-moi de vous imiter dans votre pauvreté et votre abjection, car vous êtes seul tout le bien et toute la gloire que je désire, et je sais que, si je me rends semblable à vous, vous m'en récompenserez en vous donnant à moi dans le séjour des splendeurs éternelles. Ainsi soit-il.

RÉSUMÉ

Pour garder la pauvreté religieuse, il faut surtout :

1° Renoncer à toute propriété, selon que le prescrivent les statuts de la congrégation dont on est membre...

2° S'interdire tout acte de propriété...

3° Se détacher de plus en plus des biens créés...

4° Se borner au nécessaire...

5° Témoigner en toutes circonstances qu'on fait profession d'un état pauvre...

— A l'imitation de tous les saints religieux, animons-nous d'un véritable esprit de pauvreté :

1° Pensons à nos engagements...

2° Rappelons-nous la pauvreté de Jésus-Christ...

3° Rappelons-nous celle de la très-sainte Vierge, de saint Joseph, de saint François d'Assise, de notre vénérable Père, de nos premiers frères...

4° Ne nous attachons à aucun objet...

5° Ne gardons rien de superflu...

Voir les Résumés, page 222; — Examens particuliers, sujet 257.

141. — MOTIFS DE GARDER LA CHASTÉTÉ

Mon bien-aimé se plaît parmi les lis (Cant. II, 16).

CONSIDÉRATION

Jésus-Christ manifeste de mille manières qu'il affectionne tout particulièrement la pureté, cette vertu des grandes âmes, cette fleur du jardin de l'Église, qui est l'un des plus beaux ornements de la vie religieuse.

Il a voulu que tous ceux qui devaient être dans les plus étroites relations avec lui, fussent purs de corps, d'esprit et de cœur. Verbe de Dieu, il se fait chair, ornant ainsi, dans sa personne adorable, la nature humaine d'une pureté incomparable; et il se choisit pour mère la plus pure des vierges, la Reine des anges, celle dont il est écrit : « Il n'y a en vous aucune tache¹. »

Il choisit pour son père d'adoption et pour protecteur de Marie sa mère, un homme vierge, Joseph, le plus chaste des enfants d'Israël. Il a voulu que son précurseur fût vierge, et non-seulement purifié, avant sa naissance, du péché originel, mais exempt, sa vie entière, de toute affection charnelle. Il prescrit à tous ses apôtres la fidélité à la sainte vertu, et parmi eux, il élève au rang de disciple bien-aimé saint Jean, l'apôtre vierge, à qui il accorde, en récompense de sa chasteté, deux insignes faveurs : celle d'appuyer la tête sur son adorable poitrine à la cène pascale, et celle de se le substituer à lui-même, sur le Calvaire, pour avoir soin de sa très-sainte Mère, à qui il dit, en le lui désignant : « Femme, voilà votre fils². »

¹ Cant., IV, 7. — ² S. Jean, XIX, 26.